



L'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Ce numéro est distribué avec le Catalogue de Noël du Pays de Lumbres

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Un nouvel équipement pour nos habitants !

pages

10/13 Dossier

Maison de Santé Pluridisciplinaire

Quelle offre de soins sur le territoire ?
Premières consultations, premiers bilans !

page

4

Inondations

La solidarité s'organise

pages

6/7

Prévention des déchets

Ensemble, on réduit, ensemble, on valorise !

Sommaire

| | | |
|-------|-----|---|
| page | 3 | En images |
| pages | 4/5 | Actualités |
| pages | 6/7 | Transition écologique |
| page | 8 | Mobilité |
| page | 9 | Développement économique |
| page | 14 | Social |
| page | 15 | France services |
| page | 16 | Centre aquatique |
| page | 17 | Sport |
| page | 18 | Culture |
| page | 19 | Ça s'est passé... en Pays de Lumbres |

Dossier

Maison de santé

pages
10/13

Éditos

Alors que l'actualité vient pleinement bouleverser la préparation de ce Mag, je souhaite avant toute chose avoir une pensée pour tous les sinistrés, habitants, entreprises, communes, associations, suite aux inondations impactant le Pays de Lumbres et le Pas de Calais ces dernières semaines. Un épisode exceptionnel de par son ampleur et sa durée qui n'est pas encore terminé à l'heure où nous écrivons ces lignes, et qui nécessitera une analyse approfondie pour en tirer les conclusions, mener une réflexion associant l'ensemble des partenaires concernés et enfin identifier les meilleures solutions pour limiter les impacts de ce type de phénomène.

Le Pays de Lumbres, ses habitants, ses élus, ses bénévoles solidaires, ont su faire face à cette difficile épreuve et je tenais à assurer l'ensemble des personnes sinistrées de tout mon soutien et à remercier l'ensemble des forces vives qui se sont mobilisées pour affronter la situation et venir en aide aux sinistrés.

Nous ne les oublions pas en cette période de fin d'année et resterons à leurs côtés aussi longtemps que nécessaire, pour pouvoir, autant que possible, reprendre le cours normal du quotidien.

Bon courage, bonne lecture et bonne fin d'année à toutes et tous !

Christian Leroy

Président de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres
Maire d'Escœuilles

Dernière ligne droite avant de clore l'année 2023 : l'occasion de vous transmettre les dernières actualités fortes de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres. Une année qui se referme sur un événement climatique d'ampleur. J'aurai avant toute chose une pensée pour tous les sinistrés des inondations de ce mois de novembre qui laisse des communes, des personnes, des familles, des entreprises fortement marquées.

Ce dernier Mag Pays de Lumbres de l'année revient sur les temps forts qui ont animé ces 6 derniers mois sur le territoire. C'est aussi l'occasion d'aller à votre rencontre en collectant vos témoignages. Ceux des usagers de notre France services, ceux des ados partis en colo l'été dernier pour la première fois par le biais du CIAS du Pays de Lumbres ou encore le portrait d'une figure locale qui hisse haut les couleurs du Pays de Lumbres à travers sa passion pour le javelot...

Transition écologique, mobilité, développement économique, social, sport, culture... Retrouvez à travers les différentes rubriques de ce numéro les sujets phares qui animent la CCPL. 2023 s'achève sur une note positive et sportive après quelques semaines passées derrière les Bleus au Rugby, projetons-nous maintenant en 2024 avec l'objectif des Jeux Olympiques de Paris. Notre pays va accueillir ces JO d'été et le Pays de Lumbres labellisé Terre de Jeux 2024 va ainsi pouvoir vibrer au rythme des Jeux de la XXXIII^e olympiade. Un label tout mérité pour un territoire où le Sport, c'est Grandeur Nature !

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous et à l'année prochaine !

Julien Delannoy

Vice-Président en charge de la Communication
Maire de Wavrans-sur-l'Aa



f Communauté de Communes
du Pays de Lumbres
@@pays de lumbres
📍 Grandeur Nature en Pays de Lumbres

mag
Pays de Lumbres

N°8 – Décembre 2023 – MAG PAYS DE LUMBRES, le magazine de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres
Maison de Services Espace France Services – 1, Chemin du Pressart – 62380 Lumbres
03 21 12 94 94 – www.cc-paysdelumbres.fr – accueil@ccplumbres.fr
Responsables de publication : Christian Leroy – Julien Delannoy
Réalisation : Service communication de la CCPL – Céline Carbonnet
Assistance technique : Marie Senécat
Crédit photo de la couverture : Aurélie BRAEMS Architecte -
Photo aérienne de la page 4 : Laurent Vandomme
Dépôt légal à parution
Impression : Nord Imprim – Tirage : 11 100 exemplaires – Papier et encre recyclés

 **PAYS DE LUMBRES**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
www.cc-paysdelumbres.fr



Semaine européenne de la Mobilité

Enigmes sur les liaisons douces...

La CCPL participe depuis 2020 à la Semaine européenne de la Mobilité. Rendez-vous majeur de cette édition 2023, le rallye découverte du samedi 16 septembre a permis aux habitants de découvrir les nouvelles liaisons douces mises en place depuis cet été par la collectivité. Les 70 participants ont ainsi profité, à pied ou à vélo, de parcours jalonnés d'énigmes. Maintenant qu'elles sont résolues, il ne reste plus qu'à emprunter ces nouvelles voies pour les déplacements du quotidien !

Relais Petite Enfance

Les assistants maternels sous les feux des projecteurs

Pour sa matinée de porte ouverte du samedi 14 octobre dernier, le Relais Petite Enfance (RPE) du Pays de Lumbres a choisi de mettre en avant le métier d'assistant maternel. Une façon de valoriser davantage la profession et la faire connaître plus largement. Une série de huit clichés d'assistants maternels du territoire avec les enfants qui leur sont confiés quotidiennement a été tirée. Cette expo photo est accompagnée de leurs témoignages. Elle va circuler dans les bâtiments communautaires. L'exposition reste visible dans les locaux de la Maison des Services jusque fin novembre avant de gagner le hall du centre aquatique l'Aa Piscine en décembre puis elle sera visible à La Boutique Singulière et La Maison de Santé... à suivre !



France services

Première porte ouverte

A l'occasion des portes ouvertes nationales des France services, celui de la CCPL a élaboré un programme avec 12 dates et des rendez-vous sur place et à l'extérieur. Les conseillères France services étaient sur 6 dates en divers lieux du territoire comme au centre aquatique l'Aa Piscine, à La Boutique singulière et le marché de Lumbres, à la médiathèque du Réseau PLUME de Wavrans-sur-l'Aa et même à une marche nordique pour Octobre rose... 14 partenaires et 2 associations ont répondu favorablement à l'invitation pour être présents également et intervenir durant les 15 jours de portes ouvertes. Une première amenée à se renouveler !

Saison culturelle

Tout feu tout flamme

Le programme 2023 de la saison culturelle élaborée par la Communauté de Communes du Pays de Lumbres touche à sa fin... Il aura enflammé son public pour la 7^e année consécutive : preuve en est le spectacle du 28 octobre dernier avec El Circo de Batucamuerte ! C'est un public ravi que nous avons quitté à la fin de cette performance étincelante ! Les musiciens et circassiens de la compagnie Cirq'o vent en ont mis plein les yeux devant un parterre de 170 personnes dans la salle des fêtes de Setques. Une saison tout feu tout flamme (à lire en page 18).



L'Aa Piscine

5 bougies de soufflées !

Le centre aquatique intercommunal l'Aa Piscine vient de passer un cap : il a fêté ses 5 ans en juin dernier et proposait un programme d'animations dédié pour marquer le coup. L'occasion de jeter un coup d'œil dans le rétro ! Entre le 1^{er} juillet 2018 et le 1^{er} juillet 2023, l'Aa Piscine a donné près de 800 cours (aquabike, fitboard, aquajump, circuit training) pour 15 800 personnes accueillies et près de 1400 séances d'aquasports pour plus de 42000 personnes ! Le centre aquatique comptabilise de 100 000 à 110 000 entrées par an. Il ouvre chaque jour de la semaine, du lundi au dimanche midi. RDV dans 5 ans !



Inondations

La solidarité s'organise en Pays de Lumbres

L'actualité nous rattrape à l'heure où nous mettons ce nouveau numéro du Mag Pays de Lumbres sous presse... Le territoire est frappé de plein fouet par des crues exceptionnelles. Les dégâts sont importants, tant au niveau des villages, des lieux publics que des habitations ou encore des entreprises... Et nous restons mobilisés !

L'état de catastrophe naturelle a été décrété le mardi 14 novembre 2023 pour toutes les communes concernées. Elles sont 26 sur le Pays de Lumbres. Cela permettra de faciliter et accélérer les démarches d'indemnisation des assurances.

L'ensemble des élus et services communaux et intercommunaux sont très fortement mobilisés pour affronter cette épreuve. La Communauté de Communes du Pays de Lumbres s'est mise à la disposition des maires et des communes sinistrées pour apporter son aide. La solidarité s'est également rapidement mise en place localement aux côtés des habitants.

DÉCHETS : Afin de rapidement permettre l'évacuation des déchets issus des inondations, et ainsi éviter aux habitants de fastidieux allers/retours à la déchetterie, la CCPL est venue en appui des communes pour **évacuer les déchets carnés issus des frigos/congélateurs, des encombrants potentiels et de l'électroménager endommagé** avec une collecte de ces déchets spécifiques en bord de rue devant les habitations sinistrées. Compte tenu des délais de passage des experts des assurances, ces ramassages s'adaptent aux situations de terrain en lien avec les Mairies.

ENTREPRISES : Une cellule d'accompagnement et de veille s'est immédiatement mise en place regroupant la CCPL, la CAPSO, la Sous-Préfecture de Saint-Omer, la Chambre des Métiers, la Chambre de Commerce et tous les acteurs économiques pouvant venir en soutien des entreprises sinistrées. Les services de la CCPL sont à la disposition des entreprises sinistrées de son Territoire et veilleront au suivi du dossier et **transmettent aux Mairies des communes sinistrées les informations en temps réel sur les aides ou leviers de soutien mobilisables pour les entreprises** à retrouver sur notre site internet www.ccpayslumbres.fr

SOCIAL : La Caisse d'Allocations Familiales du Pas de Calais apporte son **soutien aux familles allocataires qui font face à des dommages matériels** suite aux inondations (sous conditions de ressources - nécessite un rendez-vous avec la CAF qui s'assurera de l'éligibilité de la demande). Contact : secrétariat de l'antenne de Saint Omer - 03 21 98 52 66

SOLIDARITÉ : Les bénévoles de la Croix-Rouge de l'arrondissement de Saint-Omer sont depuis le début des inondations aux côtés des sinistrés. Ils sont intervenus très rapidement sur le territoire ! **Les bénévoles peuvent agir concrètement sur le terrain grâce à vos dons.** Pour répondre aux nombreuses demandes de dons



qui nous sont adressées, vous pouvez les soutenir en envoyant un chèque à l'unité locale.

Contact : Croix-Rouge de l'arrondissement de Saint-Omer - 32 rue Allent - 62500 Saint-Omer.

Croix-Rouge française - 03 21 38 30 30 - ul.stomer@croix-rouge.fr

AGRICULTURE : Le régime de calamité agricole est mis en place.

ÉTAT : Un premier fonds d'indemnisation d'urgence de 50 millions d'euros va être débloqué par l'Etat à destination des collectivités territoriales touchées. Il sera évolutif en fonction de la situation.

DÉPARTEMENT — RÉGION : La franchise d'assurance sera prise en charge pour toutes les personnes ayant une déclaration de sinistre en cours : d'un montant de 380 euros en situation de catastrophe naturelle, elle sera prise en charge par le Département du Pas de Calais pour les particuliers et la Région Hauts-de-France pour les entreprises et exploitations agricoles. Un fonds d'accompagnement des Territoires touchés sera également mis en œuvre pour accompagner et accélérer la nécessaire reconstruction.

La situation peut encore évoluer les prochaines semaines. Nous vous tiendrons informés via nos Réseaux Sociaux, en relayant les informations aux communes, et en mettant à jour notre site internet www.ccpayslumbres.fr

Nous tenons à assurer les habitants, les élus, les entreprises sinistrées de toute notre solidarité et remercions très sincèrement l'ensemble des services et personnes mobilisés et vous souhaitons bon courage à toutes et tous.



Nouvelle contractualisation 2023-2026 Le Département aux côtés du Pays de Lumbres



Une nouvelle contractualisation 2023 – 2026 a été co-construite entre le Conseil départemental du Pas-de-Calais puis validée par le conseil communautaire de la CCPL le 30 juin dernier. Elle met l'accent sur la transition écologique et sociale du Pays de Lumbres au service de la qualité de vie de ses habitants : mobilité durable et solidaire, décarbonation des activités industrielles, sobriété foncière et énergétique, reconquête de la biodiversité, alimentation durable, prise en compte de la perte d'autonomie et du handicap, développement du centre intercommunal d'action sociale...

Le Pays de Lumbres, ses différentes communes et l'ensemble des acteurs qui le composent peuvent compter sur l'engagement du Département à leurs côtés pour le maintien d'un service public de qualité et de proximité. Ce partenariat est à la fois précieux et ambitieux et permet de positionner les attentes des habitants du Pays de Lumbres et de leurs familles au cœur du projet du développement territorial de la CCPL.

TROIS QUESTIONS À JEAN-CLAUDE LEROY



Président du Département du Pas de Calais

A travers ces contrats passés avec des territoires comme le Pays de Lumbres, en quoi agit le Département ?

Depuis de nombreuses années, les contrats tissés entre le Département du Pas-de-Calais et les Territoires qui le composent sont l'occasion de construire une ambition partagée de développement.

Plus que jamais, le Département agit pour le développement des secteurs ruraux, pour plus de proximité et de solidarité au service de ses habitants.

En quoi consistent ces contrats ?

A l'issue d'un travail mené par le Département et l'ensemble de ses partenaires, nous avons construit un projet de mandat qui s'appuie sur 3 pactes : le Pacte des Solidarités Territoriales, celui des Solidarités Humaines et celui des Réussites Citoyennes. Deux priorités, la jeunesse et l'environnement étant transverses à l'ensemble de ces pactes. Nous nous sommes dotés d'une feuille de route départementale que nous déclinons de manière très opérationnelle. Cette nouvelle phase de contractualisation est une déclinaison de notre projet politique.

Et quelles actions concrètes en découlent ?

Le contrat ne fige pas une liste d'opérations mais il est un véritable outil d'innovation pour apporter à chaque habitant du Pas-de-Calais une réponse locale adaptée à ses besoins. Notre philosophie est très claire, elle s'aide d'une connaissance fine des territoires qui s'appuie sur un dialogue permanent avec les représentants locaux et les populations. Depuis sa création en 2004, la contractualisation a permis l'émergence de nombreux projets dans l'ensemble du département, cette démarche garde aujourd'hui toute sa pertinence pour l'aménagement de nos territoires et du cadre de vie des habitants du Pas-de-Calais.

LES AXES COMMUNS DU CONTRAT ENTRE LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ET LA CCPL

PLACER LE TERRITOIRE SUR LA TRAJECTOIRE DE LA NEUTRALITÉ CARBONE (2050), EN DÉCLINANT LE PCAET

- Projet de décarbonation d'EQIOM
- Renaturation de l'ancienne piscine
- Stratégie biodiversité
- Adaptation aux risques naturels
- Alimentation durable
- Réduction des déchets



VERS UNE MOBILITÉ PLUS SOBRE ET SOLIDAIRE

- Programme d'itinéraires de liaisons cyclables
- Accompagnement au changement dont en milieu scolaire et notamment auprès du collège
- Accompagnement des plus précaires



S'ENGAGER POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE LA PERTE D'AUTONOMIE ET DU HANDICAP

- Animations spécifiques au centre aquatique
- Soutien de projets d'habitat inclusif
- Sports de nature et pratique inclusive



ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU CIAS ET LES PROJETS D'INCLUSION SOCIALE

- Accompagnement à la mise en œuvre du programme d'actions du CIAS avec notamment le projet d'épicerie sociale et solidaire
- Accueil social de proximité
- Lutte contre les logements insalubres
- Accueil des jeunes enfants
- Insertion vers l'emploi





Transition écologique

Stratégie de prévention des déchets Ensemble on réduit, ensemble on valorise !



Cela va faire un an que nous avons pris de nouvelles habitudes de tri. Suite à la mise en place à l'échelle nationale des Extensions de Consignes de Tri (ECT) en janvier dernier, les emballages plastiques sont passés dans les poubelles jaunes et le papier/carton dans les points d'apport volontaire. Et ça fonctionne ! Bravo à toutes et tous ! Le taux d'apport papier-carton a augmenté de 114 %, pour une valorisation très locale : tous les papiers-cartons sont envoyés à la SICAL à Lumbres pour être recyclés. De 220 tonnes de papier-carton collectées en 2022 nous sommes déjà à 471 tonnes à fin septembre 2023. En parallèle, on note une baisse des tonnages d'ordures ménagères de 12,26% entre le 1^{er} semestre 2022 et le 1^{er} semestre 2023. Des comportements et des chiffres engageants !

Pour autant, les enjeux des années à venir sont nombreux : réduire les tonnages, mieux trier pour augmenter la valorisation, retirer les déchets alimentaires du bac noir, adapter les services aux usagers.

Pour y parvenir, la CCPL a lancé depuis le début de l'année une concertation des habitants puis des entreprises sur la réduction et la prévention des déchets, elle s'est concrétisée par un programme d'actions ambitieux, pour lutter contre le trop plein de déchets.

Un enjeu environnemental et budgétaire

En 2023, le budget des déchets de la CCPL représente 2,8 millions d'euros. Si on ne fait rien, en 2030, il atteindra 3,4 millions d'euros. Un coût insoutenable pour la CCPL et ses habitants. Pour maîtriser absolument ces dépenses, une nouvelle stratégie de prévention des déchets est en cours de définition, en prenant en compte les avis des habitants et des entreprises exprimés lors des ateliers de concertation de ces derniers mois. Trois leviers seront mobilisés : la prévention des déchets, l'adaptation du service apporté, et la révision de la tarification.

Rendez-vous sur le site internet de la CCPL pour consulter la synthèse des concertations citoyennes et entreprises.

Feuille de route co-construite « habitants & élus »

1^{ER} JANVIER 2024

Tri à la source des biodéchets : sortie des biodéchets de la poubelle d'ordures ménagères. Dans le bac noir CCPL : 61Kg/an/habitant de biodéchets.

Objectif ? -30%.

Solution ? Compost de proximité.

MARS À DÉCEMBRE 2024

« Aller vers les habitants » : action de sensibilisation et de prévention.

2026

- 1^{ère} facturation « réelle » de la Tarification Incitative
- Renforcement de l'accompagnement des habitants et des entreprises
- Poursuite du contrôle des bacs
- Accélération des actions de prévention dans le cadre du Plan Local de Prévention des Déchets

JANVIER 2024 : Finalisation du Plan Local de Prévention des Déchets et début de la mise en œuvre des animations de prévention auprès des habitants et des entreprises.

Accélération de la mise en œuvre du Plan Local de Prévention des Déchets

Préparation à la Tarification Incitative tout au long de l'année 2024 sur le bac d'ordures ménagères : passage de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (taxe injuste car calculée uniquement sur la valeur locative des biens immobiliers) à la Tarification à l'usage de ses déchets (facturation plus juste et plus claire basée notamment sur le nombre de levées des poubelles dans l'année et la taille des bacs). Chaque entreprise, chaque citoyen sera ainsi responsabilisé quant à la production de ses propres déchets, ainsi, les bons élèves seront récompensés là où les mauvais élèves paieront le prix réel de leur production de déchets. En parallèle, la CCPL adaptera le service et accompagnera chaque ménage, chaque entreprise, dans les solutions à mettre en œuvre pour réduire le volume et améliorer la valorisation de ses déchets.

Objectifs ? Environnemental et de réduction des déchets.

2025 : Période « à blanc » de la Tarification Incitative sur le bac d'ordures ménagères pour chaque foyer et chaque entreprise.

Objectif ? Mieux comprendre, se positionner, évaluer le nombre de levées et adapter sa façon de consommer, adapter la présentation de ses bacs de collecte. La CCPL sera à vos côtés pendant cette période pour vous accompagner via une facturation « à blanc » pour tester et expliquer cette nouvelle tarification.



Transition écologique

Retour des ateliers de concertation sur les déchets

Paroles de participants : des habitants au cœur de la réflexion

Eric Drique d'Esquerdes : « *Tout le monde avait envie de faire des propositions, on ne pensait pas la même chose mais on a trouvé un beau consensus. Il y a eu beaucoup d'intensité dans nos échanges. Quand je vois le travail qu'on a fourni sur trois ateliers de deux heures je dis chapeau ! On est passés de bons sachants à bien formés. Dans tous nos échanges il y a eu beaucoup d'écoute, et toujours du respect, et c'est certainement ce qui nous a permis d'avancer très vite.* »

Nadège Grosjean de Bonningues-les-Andres : « *Je me suis engagée car j'étais sensible et je me suis dit on nous consulte, plutôt que de rester chez moi à ne rien faire j'y vais, c'est toujours facile après de critiquer ! Je ne regrette pas. A la première réunion, je me suis dit quel défi ! On est tous d'horizons différents, d'âges différents, j'avais l'impression que l'on était tellement différents... que ça allait être compliqué. Après trois ateliers nous y sommes arrivés et je suis très agréablement surprise de ce que nous avons réussi à faire. Soyons précurseurs. C'est dans les utopies d'aujourd'hui que sont les réalités de demain.* »



Adrien Findinier de Lumbres : « *J'ai participé aux ateliers car la thématique m'intéressait et ce format est toujours un moment de convivialité et d'échanges. Je ne m'y suis pas trompé. On s'est écouté, on a pu échanger sur nos pratiques et on a compris les enjeux de demain grâce à ces ateliers de la CCPL. Il faut maintenant franchir le pas !* »

Tri à la source des biodéchets

Tous au compost au 1^{er} janvier 2024 !

La loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) généralise le tri à la source des biodéchets à compter du 1^{er} janvier 2024. Concrètement pour le particulier, à partir du 1^{er} janvier, les restes de table et épiluchures de légumes seront à extraire des bacs à ordures ménagères (bacs noirs).

Ils pèsent plus d'un tiers de nos ordures ménagères et sont composés d'eau à 80 %. Ils peuvent donc être valorisés en compost. La CCPL a choisi la gestion de proximité des biodéchets en favorisant le compostage individuel ou partagé. A ce jour, les biodéchets représentent 61Kg/an/habitant dans les ordures ménagères de la CCPL, soit 1 400 tonnes de déchets que l'on pourrait valoriser en compost. Concernant les végétaux en déchèterie, ils représentent 72Kg/an/habitant, soit 1 778 tonnes. Ils sont également valorisables en les compostant.

La Communauté de communes propose depuis plusieurs années déjà aux habitants du territoire des composteurs individuels. L'évolution réglementaire a entraîné une accélération de la demande ces derniers mois. A ce jour, 10% des foyers de la CCPL se sont déjà dotés de composteurs



auprès de nos services, mais nombre de foyers fabriquent leur propre composteur « maison » !

Vous ne voulez pas composter chez vous, c'est aussi votre droit, nous avons la solution : des composteurs collectifs ou partagés seront progressivement installés à partir de 2024 en accès libre sur le Pays de Lumbres au plus près des habitants et des entreprises (de restauration notamment). Et pourquoi pas avec un collectif citoyen dans les communes ?

Devenez Maître en compost !

Vous souhaitez vous lancer pour la première fois dans le compost ? Vous souhaitez en savoir plus sur le compostage ? Des ateliers seront animés par des Guides composteurs. Ils seront gratuits et vous permettront de tout savoir sur le compostage : les bons gestes, les bonnes pratiques, son utilisation... RDV aux « Samedi du Compostage du Pays de Lumbres » chaque 1^{er} samedi du mois à partir du samedi 02 décembre 2023 à 09h30 ou

à 11h pour une heure d'atelier à la Maison des Services à Lumbres. Les autres dates programmées : samedi 06 janvier 2024 ; samedi 03 février 2024 et samedi 02 mars 2024.

Renseignements et inscriptions au 03 21 12 57 24

ou par mail : developpement-durable@ccplumbres.fr

Si vous souhaitez vous équiper d'un composteur individuel, au tarif de 15 euros pour une valeur réelle de 92 euros, vous pouvez en faire la demande depuis notre site internet ccplumbres.fr rubrique déchets ou en vous adressant directement à la CCPL. Le retrait s'effectue sur rendez-vous, chaque vendredi matin dans les locaux de la Maison des Services à Lumbres.

N'attendez plus, lancez-vous !

Plus d'infos auprès du service prévention déchets de la CCPL au 03 21 12 94 92



Liaisons douces

Le chantier se poursuit !

Le chantier des liaisons douces engagé en 2020 par la Communauté de Communes du Pays de Lumbres se poursuit. On vous dévoile les trois prochaines.

1/ LA LIAISON DOUCE COULOMBY - LUMBRES, 9 KM, démarre à Coulomby pour rejoindre le centre du village de Seninghem.



2/ LA LIAISON DOUCE ZUDAUSQUES – LUMBRES VIA QUELMES ET VAL DE LUMBRES 7,5KM.

Depuis la mairie de Zudausques, vous empruntez la Départementale aménagée en chaucidou pour rejoindre la commune de Quelmes. Après la traversée du Val de Lumbres par la voie communale vous arrivez sur Lumbres centre par la rue Louis Sénéchal au niveau de la Poste, direction la place.

3/ LA LIAISON ACQUIN-WESTBÉCOURT – BONNINGUES-LES-ARDRES VIA AUDREHEM – CLERQUES – JOURNY – NEUVILLE – PETIT QUERCAMPS – WESTBÉCOURT, POUR ENVIRON 13 KM.

C'est au cœur de Bonningues-les-Ardres que débute cette liaison... elle se poursuit vers les villages de Clerques et d'Audrehem pour rejoindre la commune de Journy. La liaison continue vers Bouvelinghem mais permettra également de rejoindre Quercamps. Il faudra ensuite traverser les hameaux de Petit Quercamps, Merzoil et Westbécourt pour arriver à destination au niveau de la mairie d'Acquin-Westbécourt. A ce niveau, le schéma cyclable développé permet de rejoindre Lumbres.

Le chantier de ces trois nouvelles liaisons douces devrait se poursuivre tout l'hiver avant de pouvoir en profiter dès le retour des beaux jours pour les déplacements quotidiens et sécurisés. Ces trois nouvelles liaisons douces porteront ainsi à **60Km le schéma des liaisons douces sur le territoire permettant de rejoindre Lumbres et relier l'ensemble des bassins de vie du Pays de Lumbres au Centre-bourg.**

En parallèle, et au fur et à mesure des aménagements, nous avons annoncé 240 arceaux de stationnement de vélos répartis dans les 36 communes du Pays de Lumbres et sept stations de réparation/gonflage des vélos pour compléter les équipements, à proximité des sept stations de mobilité. Leur pose débutera d'ici la fin de l'année pour se poursuivre en 2024. Dans le cadre de son plan Climat Air Energie Territorial, La Communauté de Communes du Pays de Lumbres s'est engagée dans un plan mobilité global, dans le but de réduire l'empreinte carbone. Le vélo occupe donc une place importante, d'où la volonté de faire de nouveaux aménagements.

Véhicules motorisés - vélos

Comment on partage la route ?



Avec la création de 60km de liaisons douces d'ici 2024, la signalisation de certaines routes et les règles de circulation changent en Pays de Lumbres. Dorénavant, on partage mieux nos routes de campagnes entre véhicules motorisés et vélos...

Avoir une piste dédiée aux vélos, c'est bien, mais quand ce n'est pas possible de nouveaux marquages donnent de la place aux vélos... on parle de chaucidou !

Qu'est-ce que c'est ? Le terme exact est chaussée à voie centrale banalisée (CVCB). Le principe est de partager la route entre les véhicules motorisés et les vélos. Un marquage au sol dessine un couloir de chaque côté pour les deux-roues et laisse un espace pour les voitures au centre. Ce sont des routes assez étroites qui ne permettent pas de faire des voies distinctes réservées aux voitures et aux vélos, dans les deux sens de circulation. Les chaucidous ont été aménagés sur des itinéraires, où la circulation est faible.

Comment rouler en voiture ? Le principe est de circuler au milieu. La bande blanche centrale a été supprimée. La voiture est dans son couloir de voie, et le cycliste dans le sien. Quand on croise une autre voiture... L'automobiliste serre à droite en roulant sur la voie des vélos, en prenant garde qu'il n'y ait pas de cyclistes.

S'il y a un vélo. On reste derrière lui le temps de croiser la voiture arrivant en face, puis on le double quand c'est possible, la voiture veille à bien s'écarter de plus de 1,5 m du cycliste comme le demande le code de la route.



À quelle vitesse rouler à ces endroits ? Le principe est de réduire la vitesse de circulation, cela permet de faire cohabiter tous les modes de déplacement sans danger. La vitesse sur ces portions sera limitée au maximum à 70 km/H.

Démarrage de FOURNEO sur la Porte du Littoral Premières productions made in Pays de Lumbres

Après un an et demi de travaux sur le parc d'activités de la CCPL, l'entreprise d'agroalimentaire FOURNEO a lancé ses premiers essais de fabrication début octobre avec une quinzaine de salariés au démarrage. Les premières expéditions ont eu lieu deux semaines plus tard pour un client italien.

L'aventure démarre pour cette entreprise au process de fabrication novateur. En effet, le façonnage de son produit phare, la pâte à Pinsa Romana, mais aussi la pâte à Focaccia, respecte un geste artisanal mais sans manipulation manuelle. Le process permet une pousse lente de la pâte, jamais contrainte, « la meilleure façon d'obtenir une pâte digeste, sans conservateur, avec un taux de gluten réduit », explique Matthieu

Evrard, directeur administratif et financier chez FOURNEO et originaire du territoire. Un process de fabrication sur une ligne de production automatisée comme il n'en n'existe nulle part ailleurs en Europe et aux Etats-Unis. Le process est donc innovant, des brevets d'exclusivité ont d'ailleurs été déposés. « On produit à haute cadence, 2 500Kg de l'heure de produit terminé », indique la direction.

Par ailleurs, elle privilégie les fournisseurs locaux. L'entreprise s'est dirigée vers la fabrication de produits de niche, à forte croissance, sur lesquels il n'y a pas encore d'acteurs en nombre. Ils sont destinés à 80% à la restauration et 20% à la grande distribution, en France, en Europe et partout dans le monde. L'entreprise va monter en puissance progressivement pour, à termes, fonctionner avec trois équipes, 24h/24H,6J/7. Son terrain permet d'envisager, d'ici quelques années, 8 lignes de production et plus de 200 salariés.



L'objectif en parallèle est de s'ouvrir sur l'extérieur avec un projet d'agrotourisme, de cuisine de démonstration... l'histoire de FOURNEO ne fait que commencer en Pays de Lumbres !

Il est encore possible de postuler en envoyant son CV et sa lettre de motivation par mail à emploi@fourneo.fr

Maison du Mieux Être « L'Essentiel » à Clerques Quatre praticiennes connectées à la nature

Séverine Locqueneux est praticienne en thérapie psycho-émotionnelle depuis 7 ans. Avec elle, adultes et enfants apprennent à se connaître, se comprendre, à accueillir leurs émotions.

Son expérience l'a amené à fonder, il y a près de 3 ans, La Maison du Mieux Être L'Essentiel à Clerques. « Je voulais travailler avec d'autres praticiens. Ensemble, on va plus loin, on a plus de possibilités. J'ai cherché le local adapté pendant 2 ans avant d'acheter celui-ci pour proposer des bureaux et espaces collectifs avec jardin. » L'idée était de s'implanter à la campagne, « pour se connecter à la nature. Nous sommes des praticiens très proches de la nature. Nous en faisons partie ». Dès le début, elle est rejointe dans l'aventure par Anne Caloustian, artiste du Mieux-Être, et Nathalie Jay de Mes Elixires Floraux. Toutes les 3 se sont trouvées partageant « la même philosophie dans la connaissance et le respect des autres et de la planète ».

Dernièrement, Nathalie Clabaux, réflexologue



plantaire et aromatique, est venue étoffer l'équipe. « On veut semer nos graines pour que les gens se retrouvent à l'essence d'eux-mêmes ». Il reste encore de la place pour accueillir 2 praticiens à mi-temps.

Chacun y travaille individuellement mais également en collectif, sous forme d'ateliers, sur place ou à l'extérieur.

La structure n'en n'est qu'à ses débuts mais les projets ne manquent pas : permaculture, espaces de partage et du plaisir du partage à travers 4 rendez-vous inattendus dès début 2024, temps de convivialité à domicile pour les + de 60 ans avec 3 bénévoles pour démarrer puis un projet intergénérationnel, ou encore un projet abordant la fin de vie... La Maison du Mieux-Être fourmille d'idées pour accompagner petits et grands, reprendre du temps pour soi, dans le respect de soi et des autres.

Maison de Mieux-Être l'Essentiel
3 bis route de Licques
62890 CLERQUES
maison.mieux.etre.lessentiel@gmail.com

ATELIERS À VENIR

Jeudi 30 novembre séances « Foutez-vous la paix ! » (autres dates possibles: les jeudis 14/12, 11/01, 25/01, 08/02, 22/02, 14/03, 28/03, 11/04, 09/05, 23/05)

Dimanche 3 décembre de 9h30 à 12h30
Atelier « Dis, quand on est mort, c'est pour la vie? » pour parents, professionnels, grands-parents...

Dimanche 10 décembre de 15h à 16h
Atelier Aroma de Noël

Pour en savoir plus, rdv sur le site internet :
<https://sites.google.com/view/maison-mieux-etre-lessentiel>
ou la page Facebook de la structure.



Maison de Santé Pluridisciplinaire Portez-vous bien en Pays de Lumbres !

Cela fait maintenant un peu plus d'un an que les premiers praticiens ont accueilli les premiers patients à la Maison de Santé Pluridisciplinaire du Pays de Lumbres. Une structure portée par la Communauté de Communes du Pays de Lumbres et ses élus, qui ont mis le sujet de la désertification médicale au cœur des préoccupations de ce mandat.

Cette nouvelle Maison de Santé regroupe trois médecins généralistes, trois infirmiers libéraux, un ostéopathe, un couple de pédicure-podologue, une diététicienne, une psychologue, une sophrologue... L'équipe s'est étoffée en septembre dernier avec l'arrivée d'une nouvelle médecin généraliste, et une quatrième pourrait arriver prochainement.

L'occasion d'en savoir plus sur ce nouvel équipement structurant pour le territoire. Qui sont les professionnels de santé qui ont intégré la Maison de Santé ? Quelles disciplines sont représentées ? Qu'en pensent les usagers ? Quelle est aujourd'hui l'offre de soin sur le territoire ? Portez-vous bien en Pays de Lumbres !



Un projet collectif qui porte déjà ses fruits

Deux ans en arrière, ce bâtiment de l'avenue Bernard Chochoy n'était encore qu'une friche commerciale... Douze mois de travaux plus tard... Et bien plus de semaines d'études, de réflexions, d'échanges entre élus de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres et un groupe de professionnels de santé du territoire pour bâtir ce projet... **La Maison de Santé Pluridisciplinaire pouvait ouvrir au public en septembre 2022.**

Au-delà d'un équipement, il s'agit d'un **projet de santé pour le territoire et ses habitants**. « Nous avons pour première ambition de travailler ensemble », explique le Dr Bocquet, médecin coordinateur de la Maison de Santé Pluridisciplinaire du Pays de Lumbres. « Chacun avec nos spécialités, médecins traitants, professionnels de santé, nous sommes complémentaires. Cette Maison de Santé permet de pouvoir réaliser un projet collectif ». Ce que confirme chaque professionnel de santé médical ou paramédical. « Je voulais travailler entourée de professionnels de santé dans ce but. Et ça marche ! Les médecins nous réorientent leurs patients et on perçoit déjà l'efficacité de cette façon de travailler tous ensemble », se réjouit Sophie Cotte, diététicienne – nutritionniste.

« Nous avons voulu un projet autour de la diététique », ajoute le Dr Bocquet. En effet, le collectif de professionnels de santé, élus et techniciens de la CCPL se sont entendus autour de cet objectif. La Maison de Santé renferme ainsi **une cuisine thérapeutique qui permettra de mener des projets et des ateliers collectifs**. « L'expérience de ces premiers mois de fonctionnement montre déjà son efficacité ». Un médecin traitant supplémentaire, le Dr Goigne-Mignon (lire par ailleurs dans ce dossier ndlr), a d'ailleurs été séduit par l'équipement, le projet de santé et les élus en s'installant en septembre 2023.

L'offre de soins de la structure permettra **à terme l'arrivée d'un quatrième médecin**, « cela pourrait arriver prochainement puisque nous sommes en contact avec un confrère ». Le Dr Bocquet est confiant. « Tout le monde est content, même si ça n'a pas été évident d'amener tout le monde autour de ce projet. Mais on avait raison, ça marche ! C'est le fruit d'un dialogue avec la CCPL, d'échanges d'idées, ça a été mûrement réfléchi. Une relation de confiance s'est installée et a abouti à un projet sain ».





Qui sont les professionnels de santé de la Maison de Santé Pluridisciplinaire du Pays de Lumbres ?

DOCTEUR HUGUES BOCQUET Médecin généraliste. Médecin de plongée, diplômé d'échographie, médecin permis de conduire. Rendez-vous au 03 21 39 64 85 et Doctolib.

DOCTEUR EDELINE GOIGNE-MIGNON Médecin généraliste. Médecin des soins palliatifs et de la douleur. Rendez-vous au 03 21 39 64 85 et Doctolib.

DOCTEUR RAJI HACHEM Médecin généraliste. Médecin permis de conduire, dépistage de l'apnée du sommeil. Rendez-vous au 03 21 39 64 85 et Doctolib.

CAMILLE ET ALEXANDRE BREBION Cabinet de pédicure - podologie. Sur rendez-vous au cabinet et à domicile au 03 21 39 90 67 ou sur le site internet du cabinet : <https://podologue.site/cabinetbrebion> Tous les jours de la semaine sauf le mercredi et le samedi matin.

JORDAN CAZIER Infirmier. Soins à domicile et au cabinet de la Maison de Santé. Contact : 06 47 96 07 70 ou jordancazier@laposte.net



LAURINE CORDIER ET OPHÉLIE MAUFFAIT Infirmières. Sur place et à domicile. Prises de sang, injections, vaccinations, pansements... Soins à domicile 7 jours sur 7. Permanence à la Maison de santé avec ou sans prise de rendez-vous chaque jeudi de 08h à 13h. Contact : 06 69 26 99 39

SOPHIE COTTE Diététicienne - nutritionniste. Consultation au cabinet sur rendez-vous au 07 84 75 84 02 ou sur Doctolib

ISABELLE LANFUMEY Psychologue pour enfants, ados, adultes, gérontologie... Consultations sur rendez-vous le mardi et un samedi matin sur deux. Prise de rendez-vous au 07 68 96 58 18, par mail i.lanfumey.psy@gmail.com ou sur le site internet ilanfumeypsy.wixsite.com/audopsy Visite à domicile possible pour les personnes en situation de handicap ou personnes âgées.

THÉO MARCANT Ostéopathe D.O. Sur rendez-vous les lundi, mardi, jeudi, un vendredi et un samedi sur deux le matin. Contact : 06 99 40 55 50 ou sur Doctolib.

CORINNE TRIQUET Sophrologue - hypnothérapeute. Gestion du stress. Tout objectif à atteindre : perte de poids, arrêt du tabac, troubles du sommeil, préparation à la naissance, préparation à un examen... Sur rendez-vous les jeudi et vendredi et un samedi sur deux au 06 17 67 13 37 ou par mail sophro.triquet@gmail.com



Dr Goigne-Mignon Une nouvelle médecin généraliste

La salle d'attente ne désemplit pas ce jeudi matin. Chacun prend son mal en patience. « *Je suis tellement contente d'avoir retrouvé un médecin* », raconte cette patiente. « *Mon médecin a arrêté la semaine dernière et je ne savais pas vers qui me tourner. C'est au laboratoire qu'on m'a parlé de l'arrivée d'un nouveau médecin. Je viens pour la première fois* ».

Le Dr Edeline Goigne-Mignon s'est installée à la Maison de Santé du Pays de Lumbres en septembre dernier. **En un mois de consultations, elle avait déjà rencontré plus de 800 patients.** « *On sent qu'il y a une réelle demande, je rencontre des personnes qui n'ont pas vues de médecin depuis longtemps, même une depuis 6 ans !* ». La médecin ne s'attendait pas à ça. « *Cela va quatre fois plus vite que ce que je pensais pour me faire une patientèle* ».

Issue de la clinique de Saint-Martin-Boulogne, où elle a exercé pendant 13 ans, Edeline Goigne-Mignon n'en reste pas moins généraliste. « *J'avais envie de changer et de sortir du milieu hospitalier.* » C'est en fréquentant la Maison de Santé pour son fils qu'elle découvre la structure et se met à songer à un éventuel changement dans sa vie professionnelle. Elle se rapproche du Dr Bocquet pour discuter, passe même un après-midi de consultations à ses côtés pour se rendre compte, et se lance. « *J'ai été attirée aussi par le fait de travailler ensemble, ça a un côté rassurant. L'ambiance est sympa, la patientèle aussi, la structure est attractive.* »



L'éclairage de Christian Leroy, Président de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres

La santé, enjeu majeur pour le territoire

L'origine du projet

Une étude de Santé réalisée depuis plusieurs années a mis en exergue une offre de soins de 1^{er} recours fragile du fait de la densité et de l'âge des professionnels sur le territoire, un besoin d'améliorer la coordination des acteurs de santé et l'information des usagers, une population caractérisée par d'importants besoins de santé et des besoins spécifiques pour les populations les plus précaires notamment en termes de soins de proximité organisés (personnes âgées, jeunes notamment). S'ajoutait à cela un problème de repérage tardif des pathologies plus marqué sur la CCPL que sur l'agglomération de Saint-Omer. L'offre de soins de 1^{er} recours était alors fortement déficitaire sur le pays de Lumbres : moins de 4 médecins généralistes pour 10 000 habitants en 2020 contre 8,5 en Pays de Saint-Omer et 10,8 sur le périmètre Nord et Pas-de-Calais. Le déficit s'accroissant d'années en années et plus marqué sur l'ouest de la CCPL, il fallait agir et engager une réflexion, d'autant que le territoire enregistre une augmentation de sa population.

Nous devons, en tant qu'élus, nous mobiliser et faire de ce sujet un enjeu majeur pour le territoire. L'arrivée de la Maison de Santé a permis l'installation d'une nouvelle médecin généraliste, bientôt deux. Nous avons fait le bon choix.

Un projet de santé... et bien plus encore !

Au-delà d'une structure, c'est un projet de santé plus global pour le Pays de Lumbres et ses habitants qui a été élaboré. Il comprend des volets sur la nutrition et le sport-santé, en lien avec les actions portées par la CCPL et avec les partenaires du champ social comme le Département du Pas de Calais.

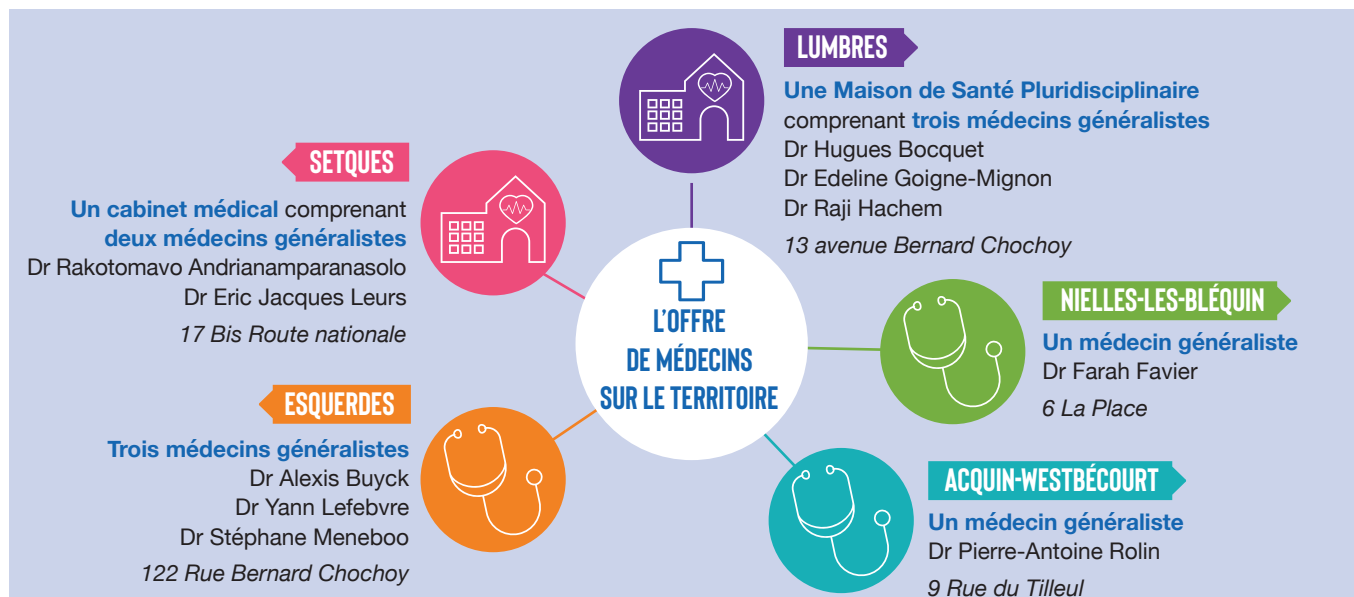
En parallèle, elle a une vocation sociale pour la CCPL puisqu'elle intègre une cuisine thérapeutique qui permettra la mise en place d'ateliers sur l'alimentation durable ou zéro déchet, mais aussi de mettre en place des ateliers cuisine nutrition pour les publics plus fragiles ou en difficulté avec la création du Centre Intercommunal d'Action Sociale. Ils s'appuient notamment sur la présence de la diététicienne qui développera également ses propres animations d'ici fin 2023, début 2024.

Le sport-santé est enfin un axe du projet cher à la CCPL qui porte la stratégie des sports de nature et le centre aquatique. Plusieurs actions verront prochainement le jour sur ce sujet.



Une réhabilitation exemplaire

C'est enfin un projet pleinement réussi à plusieurs titres, puisque cette Maison de Santé offre une seconde vie à ce bâtiment. La réhabilitation de cette friche commerciale, bien située, en centre-bourg, est exemplaire dans le respect de nos engagements dans le cadre de notre Plan Climat. Elle présente une forte ambition en matière énergétique et écologique : géothermie par sondes, matériaux biosourcés, isolation par l'extérieur, panneaux photovoltaïques... Presque autonome en autoconsommation, cette Maison de Santé est un bel exemple de reconversion réussie, grâce au concours de nos partenaires (près de 70% de financement) de la Région, du Département, de l'Etat et l'Ademe.



PAROLES

D'USAGERS



Nathalie Chauvin de Lumbres

« C'est la deuxième fois que je viens à la Maison de Santé. J'ai suivi mon médecin traitant. Toute la famille vient ici. C'est beaucoup mieux d'avoir tous les médecins regroupés au même endroit. Il y a une meilleure organisation. »



Justine Fraeye de Fromentel à Alquines

« Je sors de chez le médecin, je vais à la pharmacie et après je vais faire une séance chez l'ostéopathe. On peut soigner toute la famille ici ! C'est donc très pratique. Avant j'allais sur Saint-Omer, maintenant on a tous les médecins sous la main. »



Marie-Astrid Dufay de Esquerdes

« C'est très bien cette Maison de Santé. Moi je ne viens que pour le pédicure mais j'apprécie les lieux, on a de l'espace et de l'intimité, du stationnement, et ce n'est pas trop loin de chez moi. »



Maurice Verron de Lumbres

« C'est bien pratique de venir ici, j'ai mon médecin traitant et là je sors de chez le pédicure. On a tout sous la main c'est très bien. »



PRATIQUE

Maison de Santé Pluridisciplinaire du Pays de Lumbres

13 avenue Bernard Chochoy
à LUMBRES (62380)
03 21 39 64 85

Accès PMR et fauteuil roulant sur place
à disposition à l'accueil

URGENCES

En semaine :
les médecins généralistes sont à même
de procéder à des actes techniques
(sutures, problèmes aigus...)

Le week-end : contacter le service
de garde : 03 21 71 33 33





50 ados du Pays de Lumbres à la montagne Vive la colo !

Le Pays de Lumbres compte plus de 1 700 jeunes âgés entre 13 et 17 ans, qui souvent ne fréquentent plus les centres de loisirs classiques, qu'ils jugent moins adaptés pour leur âge.

Face à ce constat émanant de l'analyse des besoins sociaux du territoire, une colonie de vacances pour adolescents a été montée de toutes pièces par le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Lumbres. Une première soutenue financièrement par la CAF, les communes concernées et la Communauté de Communes du Pays de Lumbres. Un budget global de 58.349€ dont 25.474€ financés par la CCPL.

C'est ainsi que du 8 au 21 juillet 2023, 50 adolescents du territoire sont partis à Montgenèvre, dans les Alpes, où ils ont pu profiter de nombreuses activités sportives, culturelles, artistiques et faire des rencontres enrichissantes...

Face à l'engouement de cette première opération, une seconde colonie de vacances sera proposée à l'été 2024 aux ados du territoire. Restez connectés sur la page Facebook de la CCPL pour les modalités d'inscriptions qui seront dévoilées début 2024.



ILS ONT PARTICIPÉ

ILS TÉMOIGNENT



Alexis Delattre, 14 ans de Lumbres, parti avec des a priori, mais finalement revenu très content ! Il était avec son frère jumeau Romain : « Notre mère nous a poussé à participer, on n'est pas déçus du tout, c'est à vivre ! Je pensais que ça allait être ennuyeux... c'était l'inconnu, je ne croyais pas me faire de copains. En fait ça été tout le contraire ! J'ai tout adoré, et dans les activités, on ne nous obligeait pas.

J'ai eu le vertige au moment de me lancer au parapente, on ne m'a pas forcé, personne ne m'a jugé. C'est à faire ! Sans les aides financières, on n'aurait pas été. »



Capucine Decoop, 15 ans de Cléty, « Quand ma mère m'a parlé de cette colo j'ai tout de suite dit oui ! Je ne connaissais personne mais la CCPL avait organisé une journée de cohésion avant le départ et ça a permis de se connaître, je savais à cette journée que j'allais me faire des amis. Je me suis tout de suite intégrée, il y avait une bonne ambiance, les animateurs étaient super sympas. On est tous restés en contact ! Les activités étaient super, j'ai tout aimé, je ne garde que de bons souvenirs, je ne regrette rien, c'était chouette et je suis prête à repasser des vacances en colo ! »



Romain Delattre, 14 ans de Lumbres, partant de la première heure. « On a fait des retrouvailles de maternelle ! On s'est aussi retrouvé dans le groupe avec des Parisiens, des gens des quartiers, et malgré nos différences tout s'est très bien passé, on s'est tous bien entendus, ça a permis de casser les préjugés ! On riait même de nos accents et de nos différences dans le langage, l'ambiance était bonne entre nous. Il faut faire confiance aux animateurs et se laisser porter par l'organisation. Tout m'a plu ! »



Louise Adyns, 16 ans de Elnes s'est laissée prendre à l'ambiance de colo, « C'était tout à fait ce que j'attendais, et même mieux car j'ai fait de belles rencontres, les animateurs étaient super, ça m'a donné envie de repartir en colo. J'ai adoré l'ambiance, les gens, alors que je ne connaissais pas beaucoup de monde au départ, et je vais même en retrouver au lycée ! Ce que j'ai préféré c'est les activités, le parapente, l'accrobranche, le canoraft, le rafting, ça restera un bon souvenir. »



France services de la CCPL Être aidé dans ses démarches près de chez soi



Demander une carte grise, effectuer un dossier de retraite, remplir sa déclaration de revenus sur internet... Vous avez besoin d'aide pour faire une démarche en ligne ? Les conseillères France services de la CCPL vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien !

Un guichet unique de services publics permettant de rapprocher les habitants du territoire de nombreux services soit dans le cadre de permanences sur rendez-vous ou d'un accompagnement personnalisé à l'utilisation des outils numériques.

**ILS ONT DÉJÀ BÉNÉFICIÉ D'UN ACCOMPAGNEMENT
AU SEIN DU FRANCE SERVICES DE LA CCPL,
DE CONSEILS, D'ATELIERS...**

ILS TÉMOIGNENT



Thérèse-Marie Ogez, 60 ans de Vaudringhem.

« Je suis venue à l'accueil pour prendre rendez-vous pour mon dossier de retraite en mars 2023. J'ai ramené tous mes papiers et la conseillère m'a aidé à constituer mon dossier. Elle m'a même pris un rendez-vous à la CARSAT quand j'en ai eu besoin. Ensuite, comme je suis en arrêt de travail à cause de mes problèmes de genoux, elle m'a conseillée et on a monté ensemble un dossier MDPH. Entre temps, en faisant mes papiers, elle s'est rendue compte que ma carte d'identité n'était plus valide. Une autre conseillère a pris le relais pour m'aider à faire ma demande. J'ai été conseillé par ma sœur et un collègue pour venir ici et je ne suis pas déçue, j'ai été bien conseillée, bien renseignée à un moment où je ne savais pas où aller ni vers qui me tourner. Depuis, je viens même aux permanences comme l'aide au logement. Je vais aussi m'inscrire aux ateliers numériques. C'est très bien d'avoir tout ça ici ! »



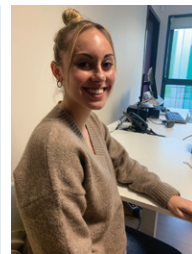
Marie-Hélène Wattebled, 46 ans, de Alquines.

« J'ai déjà assisté à trois ateliers numériques. Je les ai découverts dans le magazine de la CCPL. Le premier, c'était pour un transfert de données sur le téléphone. Le deuxième pour des bases informatiques et savoir reconnaître un logiciel d'une application. Et le dernier c'était pour créer un album photos. J'ai appris beaucoup de choses, comme les raccourcis clavier. Mélanie explique très bien, elle donne de bons conseils, c'est très bien ! »



Aurélie Joly, 40 ans d'Alquines.

« J'ai eu besoin d'aide pour me sortir d'une situation administrative compliquée lors d'une demande de carte grise. Seule, ça m'a pris deux mois. Quand je suis venue ici, la Conseillère m'a aidé et en une semaine c'était réglé ! Depuis je ne cherche plus, plutôt que de galérer seule où de se déplacer sur Saint-Omer ou Boulogne, je viens ici pour mes démarches administratives, comme dernièrement pour un complément à ma déclaration de grossesse auprès de la CPAM, c'est pratique et facile. »



Agathe Beaubois, 21 ans, de Quelmes.

« Je suis venue en 2022 pour faire ma carte d'identité. Cette fois j'ai eu besoin de faire mon passeport, je savais où revenir. J'ai effectué ma pré-demande en ligne depuis le site internet de la CCPL puis j'ai pris rendez-vous ici. C'est simple, rapide, et ça facilite les démarches ! »

**France services de la CCPL vous accueille
du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 –
sauf le mercredi jusque 18h
(pour la remise des titres d'identité) ;
ouvert les 1^{er} et 3^e samedi de chaque mois de 09h00 à 12h00.**
Adresse : 1, chemin du Pressart – 62380 Lumbres
Tél : 03 21 12 94 94
Mail : accueil@ccplumbres.fr



Espace forme

En individuel ou collectif, cardio et muscu au programme !



Au centre aquatique du Pas de Lumbres L'Aa Piscine, vous pouvez profiter des bassins de nage et des multiples activités aquatiques... mais pas que ! Avez-vous déjà testé l'espace forme ? Une salle de sport équipée d'appareils de cardio et de muscu, de douches, sanitaires, casiers de rangement indépendants, et même du coaching ! Présentation.

L'espace forme de l'Aa Piscine est équipé d'un vélo semi-assis, de deux vélos elliptiques, d'un climber (escalator), d'un rameur, de deux tapis de courses. Dernièrement, deux vélos spinning sont venus enrichir tous ces appareils de cardio. Côté appareils de muscu, on peut effectuer de la presse ou travailler les cuisses, les ischios ou les mollets... de quoi tenir la forme !

L'espace est accessible du lundi au dimanche, aux jours d'ouverture du centre aquatique (lire ci-dessous), accessible en individuel ou en collectif. En complément, trois fois par semaine, vous avez la possibilité d'être encadré par Sandrine Limasçon, animatrice sportive à la CCPL. Chaque lundi matin et le mercredi soir, c'est Coaching form. Un entraînement collectif de 12 personnes maximum adapté à chacun selon ses capacités physiques. L'idée étant de bénéficier de conseils et d'un encadrement avec une professionnelle pour progresser. Une séance complète avec échauffement, un corps de séance sur machines et sur tapis et des étirements à la fin. Le tout en travaillant le cardio et en alliant du renforcement musculaire et du gainage. Le vendredi matin Sandrine propose une séance d'une heure de Hiit Forme, à savoir de petits enchaînements courts et cardio à répéter plusieurs fois. Chaque séance est différente, la monotonie ne s'installe pas et on peut y varier les plaisirs. Le tout en musique et dans la bonne humeur. Alors seul ou encadré, plus d'excuse, cet hiver, on franchit la porte de l'espace forme !



Horaires d'ouverture :

Lundi 10h40 à 19h10 ; Mardi 10h à 19h10 ; Mercredi 10h à 12h et de 15h à 18h00 ; Jeudi 10h à 19h10 ; Vendredi 10h40 à 20h40 ; Samedi 9h30 à 12h et 14h à 18h ; Dimanche 10h à 12h10.

Coaching form : le lundi de 09h30 à 10h30 et le mercredi de 18h à 19h.

Hiit Form : le vendredi de 09h30 à 10h30.

Plus d'infos auprès de L'Aa Piscine :
03 21 39 61 24 ou laapiscine@ccplumbres.fr

Réservations du Coaching form et du Hiit forme en ligne sur le site internet :
www.laapiscine.fr



Centre aquatique L'Aa Piscine Quel programme pour Noël et pendant les vacances ?

Aquagym sur le thème de Noël le jeudi 14 décembre 2023 à partir de 18h30.

Attention : fermeture technique, du centre aquatique le lundi 18 décembre 2023 pour une réouverture le mardi 2 janvier 2024.

Rendez-vous du 2 au 7 janvier 2024 pour la semaine des bonnes résolutions

- Mardi, mercredi et jeudi de 10h à 11h30 parcours training dans le petit bassin
- Vendredi matin de 10h30 à 11h aquagym remise en forme
- Vendredi de 14h à 15h challenge en famille (petits défis dans la piscine, petit et grand bassin, mais aussi autour des bassins)



- Vendredi de 15h à 17h structure dans le grand bassin
- Du mardi au vendredi de 10h à 11h Stage aquadéstress adulte
- Du mardi au vendredi de 11h à 12h Stage perfectionnement adulte

Les aquasports des après-midis sont maintenus pendant les vacances :

- Mardi - 17h45 : aquabike
- 18h30 : aquagym
- Mercredi - 17h45 : circuit training
- Jeudi - 17h45 : aquajump
- 18h30 : aquagym



Portrait

Jonathan Wilquin

Champion de France de Javelot à 24 ans



Dans la famille Wilquin, le javelot, c'est une affaire de famille qui se transmet de génération en génération. Eric, le papa, a créé le javelot club elnois en 2000. Lui-même a attrapé le virus par son papa en 1989 à Arques. Plus de trente ans plus tard, Jonathan, fils d'Éric, est sacré champion de France. Un symbole d'autant que le club d'Elnes, composé de 23 adhérents, est affilié à la Fédération française de javelot sur cible pour la première année.

Après les qualifications qui se sont déroulées entre janvier et février, Jonathan se classe en 3^e division. **En décrochant le titre de Champion de France à Divion le 11 juin dernier, il monte ainsi en 2^e division.** Une surprise pour lui qui ne s'y attendait pas.

« J'avais raté mon premier tour, je ne pensais pas au podium, c'était serré ». Pourtant, il l'a fait avec trois points d'écart.

Il faut dire que Jonathan n'en n'est pas à son coup d'essai. Il joue au javelot depuis l'âge de 7 ans. Il a commencé les concours à l'âge de 12 ans. Aujourd'hui, à 24 ans, inséré dans la vie active, et bientôt papa, **il continue à venir s'entraîner régulièrement au local mis à disposition par la mairie rue Principale.** « C'est un sport passion. Une technique à acquérir à force de s'entraîner. Le javelot est un sport de précision, qui demande beaucoup de concentration. » On l'aura compris, la passion se transmet et se partage. L'ambiance du club est familiale. Et son Président Eric invite tout un chacun à venir pousser les portes du club pour découvrir et pourquoi pas venir s'essayer à ce sport particulièrement régional. **Le club est ouvert les mardi et vendredi à partir de 18h.** Le javelot est tendu !

Pays de Lumbres, Terre de Jeux 2024

Candidatez jusqu'au 10 décembre 2023 !

Le Pays de Lumbres a été labellisé Terre de Jeux 2024. Dans ce cadre, le CCPL s'est engagée aux côtés du Pôle Métropolitain Côté d'Opale à faire vivre en 2024 les valeurs des Jeux Olympiques et Paralympiques sur son territoire.

Vous êtes une école, un collège, un lycée ? Vous mettez en place un projet autour des valeurs de l'olympisme et du paralympisme...

Vous êtes un club, une association ? Vous organisez un évènement, pour la mise en valeur de notre territoire, pour faire découvrir votre activité au public ou à un public particulier et promouvoir ces mêmes valeurs...

Vous êtes membre d'un club, d'une association ? Vous donnez de votre temps sans compter ? Vous n'hésitez pas à vous engager dans l'organisation des évènements, des festivités de votre collectivité, de votre club, ...pour aider au bon déroulement ?

Vous êtes un particulier ? Vous rêvez de vous lancer un défi un peu fou et repousser vos limites ? Aujourd'hui, vous avez envie de franchir cette étape mais il vous manque le déclic !

Ces appels à candidature sont pour vous ! Des places pour assister à différentes épreuves à la clé ! **Rendez-vous sur le site du PMCO pour candidater jusqu'au 10 décembre 2023 :** <http://www.pm-cote-opale.fr/jo-2024/>



PLUS D'INFOS
auprès du PMCO :
jop2024@pm-cote-opale.fr
ou au 03 28 51 92 35



Orchestre, concert, théâtre, danse, cirque... La saison culturelle 2023 passe la barre du 10.000^{ème} spectateur !

2023 marquait la septième édition d'une saison culturelle « made in Pays de Lumbres ! ». Son objectif est de faciliter l'accès à des spectacles de qualité, finement sélectionnés par nos services pour plaire à chacun, petits et grands, partout sur le Pays de Lumbres. Et c'est gratuit !

Pour cette 7^e édition, le public était au rendez-vous, et ce public, c'est vous ! **Alors merci et continuez à venir vous émerveiller au cours de nos spectacles divers et variés** : orchestre, concert, théâtre, théâtre d'objet, danse hip hop, cirque... De quoi vous régaler comme le confirme cette spectatrice venue assister au spectacle El Circo de Batucamuerte du 28 octobre dernier à Setques : « *Le spectacle était complet : un show assuré par des musiciens, de nombreux arts du cirque étaient présents comme le jonglage ou encore des acrobaties. Les enfants ont adoré. Ça changeait de l'ordinaire avec les effets lumineux présents sur les accessoires* », raconte Mélina, de Remilly-Wirquin.

Cette année restera mémorable puisque la saison culturelle 2023 de la communauté de communes a permis de passer la barre des 10 000 spectateurs ! Et c'est Céline qui en est la 10.000^{ème} spectatrice en participant au ciné de plein air estival à Clerques, une première participation à la saison culturelle pour elle : « *le ciné plein air était mon premier spectacle organisé par la Communauté de Communes du Pays de Lumbres, accompagnée de ma nièce, nous avons adoré le concept. La météo n'était pas au beau fixe mais heureusement nous avions prévu des plaids ; en plus le dessin animé était sympa ! J'espère que je vais pouvoir revivre ce moment avec ma nièce* ». **Quand la culture vient à la rencontre des habitants du territoire...**



Rendez-vous en 2024 avec une programmation qui saura vous transporter à travers de la musique, du théâtre d'objet, de rue, des rires, du voyage, de l'extraordinaire... et un Festival qui se profile !

2023 en chiffres

- 17 spectacles
- 23 rendez-vous
- 14 communes
- + DE 2000 spectateurs
- DE 550 écoliers collégiens et lycéens
- 10 salles aménagées en salle de spectacle
- 6 espaces de plein air ayant vibré au son des rires, applaudissements...



Réseau des médiathèques PLUME Demandez le programme de fin d'année !

Dernière ligne droite pour le programme d'animations de l'année dans les médiathèques de la CCPL ! Pour la fin d'année, le Réseau PLUME vous propose un tas d'animations sur le thème de la Nuit. Toutes les animations sont gratuites et accessibles à toutes et tous, à vos inscriptions !

Mercredi 13 décembre de 15h à 16h : Création de pot à crayon, de 4 à 6 ans. Médiathèque d'OUVE-WIRQUIN.

Vendredi 1^{er} décembre de 18h à 19h30 : Muni d'une lampe de poche, venez apprendre les techniques de base du Light Painting pour de belles réalisations. (Pensez à prendre votre appareil photo/smartphone). A partir de 12 ans. Médiathèque de PIHEM.

Samedi 9 décembre de 11h à 12h : Initiation à la gravure sur Forex dès 6 ans. Médiathèque de WAVRANS-SUR-L'AA.

Samedi 9 décembre de 14h à 16h30 : A la façon de Van Gogh, appréhendez la manière de travailler du célèbre peintre Vincent Van Gogh en réalisant un tableau de «la Nuit étoilée». Pour adulte. Médiathèque de LUMBRES.

Vendredi 15 décembre de 19h à 20h30 : Pyjama Party pour petits et grands ! Lecture, activité et jeux de société... Médiathèque de LUMBRES.

Mardi 19 décembre de 17h à 18h30 : Ciné-goûter devant un film d'animation suivi d'un délicieux goûter ! Médiathèque d'ELNES.

Pensez à réserver votre place par mail à l'adresse : plume@ccplumbres.fr en mentionnant : les nom/prénom de l'enfant/du participant ; l'âge (s'il s'agit d'un enfant) ; un numéro de téléphone votre commune de résidence.



CIAS DU PAYS DE LUMBRES

Bienvenue aux nouveau-nés de l'année !

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Pays de Lumbres a réuni à deux reprises, une fois début juillet et une fois fin octobre 2023, les familles du territoire ayant accueilli une naissance au sein de leur foyer en 2023. Une première pour le CIAS qui a été lancé en mars 2022. Une façon de souhaiter la bienvenue à ces nouveau-nés par la remise d'un tapis d'éveil offert par la CCPL et conçu spécialement pour l'occasion par trois couturières du territoire. Ce tapis d'éveil est accompagné d'un livret d'accueil reprenant les services de la CCPL qui accompagnent les familles, parents et leurs enfants dans leur quotidien sur le territoire et offrant des activités de découverte telles qu'une adhésion au Réseau des médiathèques, PLUME, un accès au centre aquatique, L'Aa Piscine ou encore une participation à un atelier développement durable de la communauté de communes. Les services étaient mobilisés en parallèle lors de ce temps fort afin d'échanger avec les familles, faire connaître les services qui leur sont dédiés, répondre à leurs questions... Au total 93 tapis d'éveil ont été distribués gratuitement en 2023 aux familles. La prochaine distribution aura lieu début 2024 pour les enfants nés fin 2023.



OPTIMISATION ET RÉDUCTION DES DÉCHETS

Au tour des entreprises



La CCPL poursuit ses ateliers de concertation sur le thème de l'optimisation et la réduction des déchets. Après la mobilisation des habitants d'avril à juin 2023, la CCPL s'est adressé aux entreprises du territoire. Les enjeux pour le Territoire sont nombreux : réduire les quantités de déchets, mieux trier afin d'augmenter la valorisation, gérer les déchets alimentaires (sortie de déchets alimentaires de la poubelle noire au 1^{er} janvier 2024), développer des services efficaces et adaptés aux entreprises, faire connaître et pourquoi par développer les filières de traitement et de valorisation, mutualiser les services, mettre en réseau les entreprises, maîtriser les coûts... Un premier temps de concertation avec les entreprises était organisé le 12 septembre 2023 pour présenter ces enjeux, partager les craintes et besoins des entreprises et identifier des premières pistes de solution. Afin d'aller plus loin, un second atelier de concertation a été mené le 26 septembre 2023 dans l'objectif d'approfondir les sujets évoqués lors de la précédente rencontre et d'alimenter la réflexion de la CCPL quant aux actions à mettre en œuvre. Par exemple, sitôt ces ateliers, une mutualisation dans la valorisation locale des cartons a tout de suite été activée par certaines entreprises présentes aux ateliers. La CCPL ayant joué un rôle de mise en relation. Le travail se poursuit pour faciliter l'évolution des comportements et approfondir les contours d'une expérimentation sur la gestion collective des biodéchets. **Renseignements auprès du service de prévention des déchets au 03 21 12 94 92.**

PORTRAITS DE VILLAGE

30 films, 60 témoins et 5 projections plus tard...

Ils s'appellent Léonce, Thérèse, Nicole... Leurs points communs ? Ils sont nés en Pays de Lumbres. Ils y ont vécu tant de choses. Le territoire les a vus grandir. Puis fonder une famille. S'épanouir à travers leurs activités respectives. Ils ont des anecdotes, des souvenirs plein la tête. Et ont bien voulu les partager le temps d'une discussion face caméra. Autant de témoignages fixés à travers les Portraits de Villages. Le projet porte sur la réalisation de films à destination des 36 communes du Pays de Lumbres (1 film par commune), imaginé et porté par la Communauté de Communes du Pays de Lumbres et cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) : l'Europe investit dans les zones rurales. Objectifs ? Mettre en avant la vie au sein de la ruralité d'hier à aujourd'hui en croisant des témoignages d'anciens et de jeunes tout en mettant en avant la qualité de nos paysages, du patrimoine, de la gastronomie locale et de l'artisanat. A chaque série de 6 à 8 Portraits de Villages montés, la CCPL organise une projection publique dans les communes afin de les partager aux habitants et de créer un temps de rencontre et d'échanges très apprécié. Après l'avant-première d'Alquines en juin 2022, puis trois projections publiques en juillet 2022 à Coulomby, en août 2022 à Ouve-Wirquin et Zudausques en octobre 2022, c'était au tour de Nielles-lès-Bléquin d'accueillir sur son stade la projection publique et plein air le vendredi 15 septembre 2023, pour la présentation des Portraits de Villages



de Elnes, Pihem, Ledinghem, Nielles-lès-Bléquin, Seninghem et Wisques. Le projet touchera à sa fin en 2024. Déjà 30 films ont été produits et diffusés. Ne restera plus qu'à finaliser et présenter publiquement les Portraits de Villages de : Haut-Loquin Leulinghem, Lumbres, Quercamps, Rebergues et Vaudringhem. Un travail mené en concertation avec chaque commune de la CCPL mais également les acteurs du territoire comme le Comité d'Histoire du Haut-Pays, les associations, etc. Les tournages sont réalisés en partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays de Saint-Omer, en immersion en Pays de Lumbres pour capter au plus près les instants de la vie locale et rencontrer les témoins.

TOUS MOBILISÉS POUR LA BIODIVERSITÉ EN PAYS DE LUMBRES

Tu as entre 15 et 25 ans ? Tu souhaites te rendre utile en faveur de la biodiversité ?
Viens participer à un chantier nature !

📍 JOURNEY de 9h à 16h
Samedi 2 décembre 2023

Gratuit
Sur inscription
Plus d'infos :
03 21 93 45 46
infotourisme@ccplumbres.fr

D'autres dates
à venir !



Suivez-nous
sur la page Facebook
de la CCPL

Interreg
North Sea



Co-funded by
the European Union



PAYS DE
LUMBRES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Agir pour
la biodiversité

